



LE PAPE FRANÇOIS DÉCLARE VÉNÉRABLE

LE P. LOUIS QUERBES

Oct 3, 2019

Chers frères et sœurs,

Je suis très heureux de vous informer que le Postulateur pour la Cause du Père Querbes, Mgr Paolo Rizzi, nous a informés que la session ordinaire des cardinaux et des évêques membres de la Congrégation pour la Cause des Saints s'est tenue le 1er octobre 2019 à Rome. Lors de cette rencontre, ils ont établi que le Serviteur de Dieu Louis Querbes vivait dans un degré peu commun mais héroïque toutes les vertus de la foi, de l'espérance, de la charité, de la force morale, de la justice, de la prudence, de la tempérance, ainsi que les conseils évangéliques.

C'est pourquoi, le 2 octobre, le Pape François a autorisé la Congrégation pour la Cause des Saints à promulguer le décret pertinent en son nom, déclarant le Père Louis Querbes Vénérable. Cette annonce a été faite à Rome aujourd'hui, le 3 octobre 2019. Le décret officiel sur les vertus héroïques du Père Querbes sera publié dans une dizaine de jours et quand nous recevrons ce décret, il sera publié pour vous. Je sais que vous vous joignez à moi pour célébrer cette merveilleuse nouvelle et remercier Dieu pour l'exemple de la vie et du témoignage du Père Querbes.

Le décret du Pape François ouvre la voie à la béatification. Cependant, pour cela, nous aurons besoin de la reconnaissance d'un miracle par l'intercession du Vénérable Père Louis Querbes. Unissons nos prières pour demander l'intercession du Père Querbes.

Sincèrement en Viateur et Querbes,

Robert M. Egan, CSV
Supérieur général